



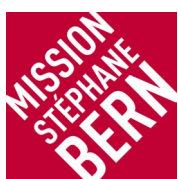
PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 16 mars 2023

Mission patrimoine : l'ancienne chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc de Saint-André retenue



Ce jeudi 16 mars, la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, a dévoilé **les 18 sites emblématiques retenus pour l'édition 2023 de la mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril** portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et la Française des jeux (FDJ).

Dix-huit projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et collectivités d'outre-mer sont retenus chaque année, selon quatre critères principaux :

- l'intérêt patrimonial et culturel ;
- l'état de péril ;
- la maturité du projet ;
- son impact sur le territoire ;
- le projet de valorisation.



L'intérêt patrimonial de l'ancienne chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc de Saint-André

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Église catholique poursuit sa politique de construction d'édifices culturels. Dans ce contexte, le bâtiment est édifié sous l'impulsion du père Bombenger. Sa construction commence en 1943, juste après la libération de l'île en novembre 1942 par les Forces françaises libres. Dans un contexte difficile, sa construction démarre lentement mais prend son essor en mai 1944 suite à un appel à dons.

L'édifice se distingue par un travail de la pierre volcanique, alternée avec un mortier en stuc. Sa toiture en bardeaux est arrachée par les vents du violent cyclone de janvier 1948. Elle est ensuite refaite en tôle. La rénovation de l'église en 1960, suivie deux ans plus tard du passage du cyclone Jenny, conduit à un nouvel épisode de reconstruction de sa charpente et de sa couverture. Elle est inscrite au titre des monuments historiques depuis 2012.

Le projet de valorisation

L'édifice est aujourd'hui fermé au public pour des raisons de sécurité.

Des diagnostics ont été réalisés dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine lancé dans le centre-ville de Saint-André, commune bénéficiaire du programme « Action Cœur de Ville ». Un projet a été établi pour répondre aux besoins du territoire en matière de création et de diffusion culturelles. L'ancienne chapelle accueillera ainsi un tiers-lieu artistique composé d'un espace ouvert modulable et d'un espace d'exposition. Il proposera diverses activités : création artistique, résidence d'artistes, diffusion de petites formes de spectacle vivant, rencontres et échanges avec le public, conférences et ateliers tout public.

L'état de péril

En avril 2018, la tempête tropicale Fakir endommage fortement l'édifice et détruit totalement sa toiture en tôle, qui s'effondre dans la rue et à l'intérieur du bâtiment, arrachant au passage le haut du pignon ouest. Aujourd'hui l'édifice est exposé aux intempéries et l'humidité dégrade les maçonneries. Un périmètre de sécurité a été installé autour du site, qui n'est plus accessible au public.

Nature des travaux à réaliser

Les objectifs des travaux sont la sécurisation et la réhabilitation de l'édifice, permettant de lui conférer une vocation culturelle et artistique :

- Consolidation des fondations et des maçonneries ;
- Construction de nouvelles charpente et couverture ;
- Réalisation de menuiseries extérieures et intérieures à l'identique ;
- Restauration des parements extérieurs avec mise en œuvre d'enduits à la chaux au droit des zones purgées et rejointoiement des éclatements.

La création d'une extension contemporaine pour abriter les lots techniques de la future salle polyvalente sera réalisée ultérieurement (hors Mission patrimoine).

Démarrage des travaux : mai 2023

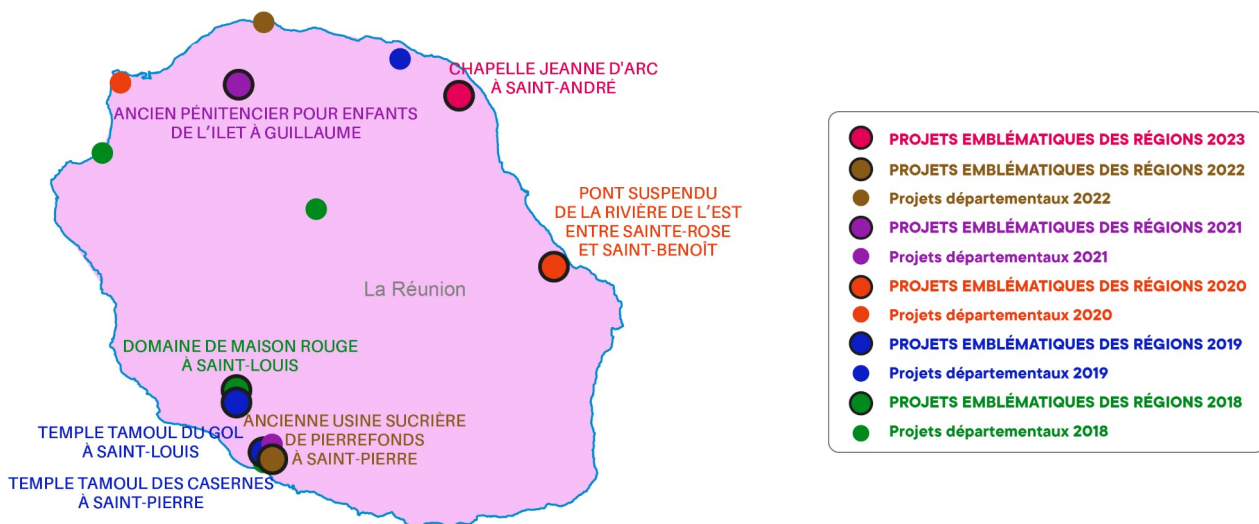
Fin des travaux : décembre 2023

7 sites soutenus par la Mission patrimoine depuis 2018 à La Réunion

L'appel à projets est ouvert sur le site missionbern.fr/signaler-un-site. Propriétaires, associations, communes et passionnés de patrimoine sont invités à identifier les sites en péril partout en France. Ces signalements peuvent être effectués tout au long de l'année.

Depuis la première édition en 2018 : 5 500 sites en péril ont ainsi été signalés, dont plus de 700 nouveaux sites pour l'édition 2023, et des millions de joueurs participent chaque année aux jeux de grattage et de tirage « Mission Patrimoine » de la FDJ.

La Mission patrimoine a aidé 762 sites pour leurs travaux de restauration, dont 108 projets emblématiques du patrimoine régional et 654 sites départementaux. Aujourd'hui, plus de 60 % sont d'ores et déjà sauvés ou sur le point de l'être. 230 sont terminés et 240 chantiers sont en cours.



Pour la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak : « Restaurer le patrimoine ce n'est pas uniquement rénover de « vieilles pierres », c'est restaurer un imaginaire, une histoire, les rêves qui les ont construits, c'est offrir une nouvelle vie à un lieu, l'ouvrir aux habitants, y accueillir des projets qui créent du sens et du lien. C'est la 6ème année que le Loto du patrimoine permet de fédérer les énergies et de construire un nouveau mode de partenariat entre les services de l'Etat et une myriade de porteurs de projets (communes, propriétaires privés, associations...). Il est un formidable catalyseur de mobilisation citoyenne. Derrière chaque site sauvé, ce sont des habitants engagés qui se battent pour faire revivre leur patrimoine, des bénévoles qui suivent les chantiers, des entreprises locales et des artisans qui portent au quotidien la passion du patrimoine et les savoir-faire de nos régions. »

Pour Stéphane Bern : « Pour cette 6ème année du loto patrimoine, ces 18 nouveaux sites emblématiques reflètent une fois encore la diversité de notre précieux patrimoine : qu'il soit agricole ou vernaculaire, industriel ou ouvrier, religieux consacré ou désacralisé, archéologique, château ou maison d'illustre... le patrimoine est l'affaire de tous. Ces monuments ce sont les Français qui me les ont désignés sur la plateforme participative missionbern.fr ! La Mission que je porte, aidé de la Fondation du patrimoine et du Ministère de la Culture est là pour les accompagner, non seulement à sauver ces monuments mais à leur assigner si nécessaire une nouvelle vocation éducative et inclusive afin de le transmettre de façon pérenne aux futures générations. Le patrimoine c'est de la culture à portée de main et un facteur d'égalité dans tous les territoires. Nous devons collectivement en prendre soin. »

Pour le président de la Fondation du Patrimoine, Guillaume Poitrinal : « Le Loto du patrimoine est un très grand succès. Les 900 bénévoles de la Fondation du patrimoine relèvent partout en France le défi d'identifier et de sauver de la ruine et de l'oubli des trésors du patrimoine local. Mais les besoins sont immenses et il reste tant à faire. La Fondation du patrimoine a à cœur de renforcer ses moyens pour rendre la France plus belle. »

Pour la présidente directrice générale de La Française des Jeux, Stéphane Pallez : « Nous sommes très heureux de contribuer, pour la sixième année consécutive, à la Mission patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril. La nouvelle édition des jeux Mission Patrimoine aura pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre de Français dès le mois de septembre, traditionnellement dédié à cette grande cause avec les Journées européennes du patrimoine. Nous sommes fiers que cette offre

de jeux ait déjà permis de réunir plus de 125 millions d'euros et contribué à la restauration de plus de 750 sites sur l'ensemble du territoire. »

Aller plus loin :

La vidéo des 18 sites emblématiques retenus

Le dossier de presse – Réunion

Les photos HD de l'ancienne chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc de Saint-André

Le rapport d'activité de la Mission Bern 2022



Téléchargement : <https://we.tl/t-8JomzloUpo>

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter – Facebook - Instagram : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>